



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 6 septembre 2022 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Messieurs les conseillers Léo Lepage-St-Amand, Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, Gaëtan Gagné, Réjean Gagné et madame la conseillère Odile Roy, formant quorum sous la présidence du Maire Réjean Lagacé.

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, et Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

M. le Maire Réjean Lagacé, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 12 juillet et du 1 août 2022
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Facture des fenêtres du Collège Cossette
- 9- Mandat - MRC - Travaux rue Saint-Jean-Baptiste
- 10- Entente – MTQ - surveillance des travaux - Rue Saint-Jean-Baptiste
- 11- Compteurs d'eau - appel d'offres regroupé - mandat au service du génie de la MRC
- 12- Demande de branchement aux réseaux de services publics – 295 St-Jacques Sud
- 13- Demande de branchement aux réseaux de services publics – 177 rue Saint-Luc
- 14- Autorisation municipale pour tenir l'événement - fête de l'automne
- 15- Concours Causapscal en fleur Carolyne Legresley, Julie Allard, Claudette Tremblay
- 16- Bénévole de l'année
- 17- Dons
- 18- Affaires nouvelles
 - 18.1 Répondre aux commentaires du service d'urbanisme de la MRC
 - 18.2 Boîte d'accueil des nouveaux arrivants
- 19- Correspondances
- 20- Période de questions
- 21- Levée de la séance

2022-09-206

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Pas de question

4- Adoption du procès-verbal du 12 juillet et du 1 août 2022

2022-09-207

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le procès-verbal du 12 juillet et du 1 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-09-208

5- Adoption de la liste des comptes

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter la liste des comptes au montant de 245 900.42 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport mensuel.

6.2 Dossiers des élus

- Réjean Gagné : il n'y a pas eu de réunion à la CSMM;
- Denis Viel : il n'y a pas eu de réunion à la Seigneurie;
- Léo Lepage-St-Amand : il n'y a pas eu de réunion
- Gaëtan Gagné : Prêt à recevoir les nouveaux arrivants vers le 13 septembre, vendredi le 23 septembre, un musicien tunisien va faire une prestation à Matamajaw, pour la CDC la réunion est demain;
- Odile Roy pour Matamajaw : prochaine réunion le 12 septembre, le musée est vidé pour le sablage du plancher, en vue de la nouvelle exposition;
Pour les serres du nouveau est à venir, des nouvelles à la prochaine réunion en octobre;

6.3 Dossiers MRC

M. Le Maire indique que les réunions sont recommencées et que les documents du procès-verbal de la réunion d'août ont été donnés aux conseillers;

2022-09-209

7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #60772313, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 1 136.66 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-09-210

8- Facture des fenêtres du Collège Cossette

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou d'autoriser le paiement des factures #FEN00262476 de Fenetech, et la facture #5011, de Fusion environnement, pour le conteneur à déchets, pour la somme de 107 423.07\$ taxes incluses, dans le cadre du remplacement des fenêtres du Collège Cossette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9- Mandat - MRC - Travaux rue Saint-Jean-Baptiste

Considérant que la Ville de Causapscal, et le ministère des Transports du Québec doivent lancer un appel d'offres pour la réfection de la Rue Saint-Jean-Baptiste
Considérant que la Ville doit, dans le cadre de ce projet, octroyer un mandat pour la surveillance des travaux et le contrôle des sols;

2022-09-211

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de mandater le service de génie de la MRC de la Matapédia pour:

- Préparer les documents d'appel d'offres pour :
 - La surveillance des travaux;
 - Le contrôle des sols et des matériaux;
- Lancer l'appel d'offres

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- Entente – MTQ - surveillance des travaux - Rue Saint-Jean-Baptiste

Considérant l'entente numéro 202272, pour le projet de reconstruction en section urbaine de la rue Saint-Jean-Baptiste, dans la Ville de Causapscal et la participation financière du ministère des Transports du Québec (MTQ) à ce projet;

Considérant que les conditions contenues dans cette entente conviennent à la Ville de Causapscal;

2022-09-212

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'accepter l'entente n° 202272 et d'autoriser le Maire et le Directeur général de la Ville à signer l'entente donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- Compteurs d'eau - appel d'offres regroupé - mandat au service du génie de la MRC

Considérant que :

- 1) Dans le cadre de la Stratégie Québécoise d'Économie d'eau potable, la Ville de Causapscal doit poser des actions pour le contrôle des pertes d'eau dans son réseau d'aqueduc;
- 2) La mesure de la consommation des immeubles non résidentiels et l'estimation de la consommation des résidences font partie des actions nommées;
- 3) La Ville dispose d'un délai de trois ans à compter de 2021 pour :
 - 3.1 Munir d'un compteur d'eau tous les immeubles non résidentiels desservis par son réseau d'aqueduc, ce nombre s'établit à 53 ;
 - 3.2 Munir d'un compteur d'eau, un certain nombre de résidences, celui-ci étant établi en fonction du nombre total de logements desservis par son réseau d'aqueduc, ce nombre s'établit à 20;
- 4) En vertu de la résolution 2020-10-256, la Ville s'est engagée à mettre en œuvre les actions décrites au point 3 ci-dessus, notamment :
 - 4.1 Prévoir les montants nécessaires pour réaliser les travaux dans le budget de la Ville;
 - 4.2 Transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) un échéancier incluant; la soumission d'un entrepreneur pour la réalisation des travaux du point 3 ci-dessus; la date prévue d'octroi du contrat; le calendrier mensuel d'installation;
- 5) Il a été jugé avantageux par la Ville de mettre en œuvre les actions décrites au point 3 ci-dessus par le biais d'un appel d'offres regroupé avec d'autres municipalités de la MRC de la Matapédia;

En conséquence,

2022-09-213

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de :

- 1) Mandater le Service du génie municipal de la MRC de la Matapédia pour effectuer les travaux suivants :
 - 1.1 Préparation du devis de fourniture et d'installation des compteurs d'eau;
 - 1.2 Préparation des documents de l'appel d'offres regroupé;
- 2) Autoriser le Service du Génie municipal à aller en appel d'offres pour et au nom de la Ville de Causapscal;
- 3) Afin de compléter le bordereau de soumission; transmettre au Service du Génie municipal pour le ou vers le 16 septembre 2022, les noms et adresses des immeubles non résidentiels visés au point 3.1 ci-dessus; les noms et adresses des résidences visées au point 3.2 ci-dessus;
- 4) Autoriser le Service du Génie municipal à gérer l'exécution des travaux et au contrôle des livrables de l'Entrepreneur, notamment pour ce qui a trait à la documentation des produits installés pour la gestion subséquente par la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2022-09-214 12- Demande de branchement aux réseaux de services publics – 295 St-Jacques Sud
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la demande de M. Phillippe Daoust, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, du 295 St-Jacques Sud aux services de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2022-09-215 13- Demande de branchement aux réseaux de services publics – 177 rue Saint-Luc
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la demande de M. Phillippe Daoust, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, du 177 St-Luc aux services de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2022-09-216 14- Autorisation municipale pour tenir l'événement - fête de l'automne
Considérant que la Ville de Causapscal désire promouvoir les activités pour la communauté;
Considérant que l'événement, « La fête de l'automne », a lieu le 1er octobre 2022, dans le stationnement de l'hôtel de ville, sous un chapiteau;
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser :
 - La tenue de l'événement sur les stationnements autour de l'Hôtel de Ville;
 - De donner le support logistique nécessaire à la réalisation;
 - La demande de permis d'alcool;
 - De défrayer les coûts reliés à la tenue de l'évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 15- Concours Causapscal en fleur
Considérant la résolution 2022-06-152, qui autorisait la tenue de ce concours sous forme de défi fleuri;

Considérant la grande participation des citoyens;

Considérant que le tirage au sort a eu lieu lors de la réunion du conseil;

2022-09-217

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'accepter de remettre aux participants gagnants le prix de 100\$ pour leur participation à ce concours

- Carolyne Legresley, du 365 rue St-Jacques Nord
- Julie Allard, du 545 St-Jacques Nord
- Claudette Tremblay, du 114 Rue Blais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Bénévole de l'année

2022-09-218

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de présenter le nom des citoyens impliqué bénévolement à Causapsal dans le cadre des nominations qui seront présentées lors de la fête des moissons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Dons

Pas de dons

18- Affaires nouvelles

18.1 Répondre aux commentaires du service d'urbanisme de la MRC

2022-09-219

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le directeur général à répondre à la correspondance de M. Frédéric Desjardins, urbaniste de la MRC, au sujet des modifications demandées par la Ville aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.2 Boite d'accueil des nouveaux arrivants

Considérant que la Ville de Causapsal espère et est heureuse d'accueillir de nouveaux arrivants;

Considérant la présentation de Mme Vanessa Lamarre, représentant le comité sur la politique familiale, qui désire offrir un accueil chaleureux pour les nouveaux arrivants, en leur remettant une boîte contenant des présents et toute l'information nécessaire à leur intégration;

2022-09-220

Monsieur le conseiller Denis Viel, propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de supporter l'initiative en offrant le support financier nécessaire pouvant atteindre 30\$ par famille accueillie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Correspondance

La correspondance est lue.

20- Période de questions

M. Mario Coté s'informe sur les Fleurons de Ville en Fleurs, de l'entretien déficient de quelques terrains dans la Ville, de l'état de l'asphalte du Rg Heppell Sud, et questionne le fait que la MRC ne filme pas leur réunion mensuelle comme le fait les municipalités.

21- Levée de la séance

2022-09-221

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

Réjean (Félix) Lagacé, Maire

Laval Robichaud, Directeur général et
Secrétaire-trésorier